

Au village

VOEUX 2019

Manuel GUILHERMET, Maire, l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes et vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Vous êtes tous invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 18h30 dans la salle des fêtes.

REPAS DES ANCIENS

Le repas offert aux habitants de la Baume de plus de 65 ans, aux employés communaux et aux conseillers municipaux aura lieu le **dimanche 13 janvier**, à 12h. Il est ouvert à tous avec une participation de 28 € par personne. Il sera servi par le traiteur « Le Gratin Dauphinois » de Saint-Just de Claix et animé par Génial music.

Au menu :

- Apéritif ou jus de fruits et feuilletages
- Dartois de homard sauce normande aux crevettes
- Trou normand
- Mini rôti de chapon en crème ardéchoise aux châtaignes
- Cannelé de petits légumes à la provençale et pomme savoyarde gratinée
- Faisselle ou fromage sec
- Croquant chocolat gourmand sur lit de crème de caramel
- Café, Clairette, Bordeaux blanc et rouge sélection maison



NB : merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au plus tard le 7 Janvier 2019.

NOUVEAUX BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS



La gestion des déchets représente une part importante du budget de l'Agglo. Dans un souci de maîtriser les dépenses et plus largement de contribuer au respect de l'environnement, plusieurs communes dont notre village, se sont engagées dans le nouveau plan d'optimisation de la collecte des déchets proposé par Valence Romans Agglo.

Concrètement, ce qui va changer sur La Baume d'Hostun

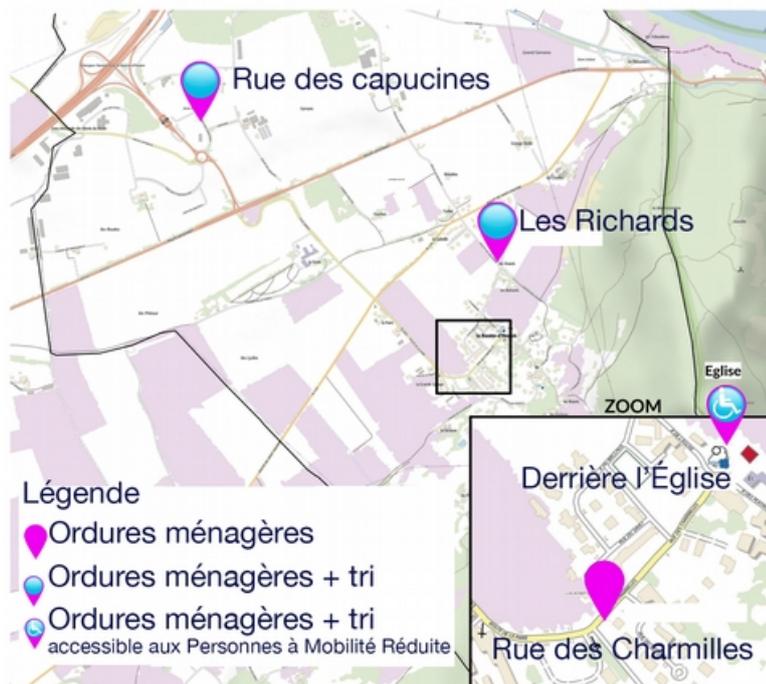
À compter du **10 janvier 2019**, les nouveaux conteneurs semi-enterrés seront mis en service et les bacs regroupements retirés. Attention, ces équipements ne peuvent accueillir que des sacs d'un volume maximum de **50 litres**. Vous les trouverez situés :

- Les Richards – route du Champ de la Croix ;
- Derrière l'Église ;
- Cottage – rue des Charmilles ;
- ZA Les Monts du Matin – rue des Capucines.

Trois de ces points d'apport volontaire seront à la fois équipés de conteneurs pour les ordures ménagères et le tri, à savoir 3 bacs aériens par flux de tri :

- flaconnages plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques ;
- papiers/cartons ;
- bouteilles, pots et bocaux en verre.

De plus, profitant du renouvellement du parc de conteneurs aériens, l'Agglo a décidé d'équiper un point de tri de conteneurs accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ce dernier se situera derrière l'église.



VISITE PATRIMOINE - PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Si vous désirez en savoir plus sur l'histoire de notre village, nous vous donnons rendez-vous dimanche 17 février à 14h30 devant l'Église de la Baume d'Hostun pour un circuit Histoire et Patrimoine. Une guide conférencière de l'Agglomération Valence-Romans, tout au long d'une petite promenade, nous dévoilera les secrets d'une partie de notre patrimoine .

« Installé à mi-pente entre le Vercors et l'Isère, le village de La Baume-d'Hostun se déploie au pied d'un promontoire de tuf au-dessus duquel se dressait un château. La visite propose de découvrir l'histoire du village et son patrimoine : église, lavoir, école, moulin... Elle s'achèvera par une lecture de paysage depuis le haut du village. »

Renseignements au 04 75 79 20 86

Plein tarif : 5€

Étudiant : 3€

Minima sociaux : 2€

Gratuit jusqu'à 18 ans

DÉCOUVREZ
LE VILLAGE DE
LA BAUME D'HOSTUN
Circuit Histoire et Patrimoine

DIMANCHE 17 FÉVRIER À 14H30
RDV devant l'église Saint-Antoine

Renseignements : Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire - 04 75 79 20 86
Tarifs : 5 € - 3 € (Étudiants) - 2 € (minima sociaux) - gratuit jusqu'à 18 ans

LA BAUME D'HOSTUN

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 1^{er} décembre 2018 a eu lieu le Marché de Noël du village, organisé conjointement par le Comité des Fêtes et l'Association de Parents d'Élèves. La fenêtre météo a été idéale, il a « plu des cordes » le vendredi et le dimanche mais le samedi a été épargné pour le plus grand bonheur des organisateurs, des exposants et des visiteurs ! Un grand merci à Jacques Douay pour ses photos qui nous donnent un petit aperçu de l'après-midi ainsi que de la soirée.



À noter : Après les fêtes, s'il vous reste des décorations (boules, guirlandes...) dont vous n'aurez plus l'utilité, n'hésitez pas à venir les déposer en mairie, les différentes associations les utiliseront pour la décoration du marché de Noël de l'année prochaine.

COLLECTE DE JOUETS

À l'occasion du Marché de Noël, comme annoncé dans la dernière édition de la Vie Communale, une collecte de jouets a eu lieu au profit de l'Association l'« Épicerie Solidaire » de Romans.

Un immense merci aux enfants, parents, grands-parents qui y ont participé en donnant de nombreux jeux, livres, jouets, peluches. La collecte était très impressionnante et a dû faire de nombreux heureux !



Actus Jeunes

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉCANGIÈRE...

Le 20 novembre nous avons accueilli BONGO le gorille, HATHI l'éléphant et LEON le lion. Ils nous ont écrit du Kenya. Ils ont vu que nous travaillons sur le thème de l'Afrique et nous ont proposé de venir passer l'année scolaire avec nous.

Les mercredis et les week-ends, ils sont accueillis dans les familles.

Nous allons pouvoir échanger plein d'histoires, de jeux, de recettes, ...

Les 30 novembre et 7 décembre ont eu lieu les « Portes ouvertes ». Nous avons accueilli nos parents dans la classe pendant une heure. Nous leur avons montré ce que nous faisons en salle de motricité et en classe.

Depuis le début du mois de novembre, Marie-Laure Rodet vient le jeudi nous apprendre à jouer du djembé. Nous dansons aussi sur les rythmes africains.



Le 18 décembre, Olivier Kakou est venu nous chanter et conter des histoires africaines.

CLASSE DES CE1-CE2

Charlotte : La gymnastique c'est trop bien. On fait des ATR (Appui Tendu Renversé), des roues, des roulades avant et des roulades arrière. C'est trop cool !!

Garance : La gymnastique c'est trop bien car on fait des roues et des ATR et des pas chassés et des cloche-pieds.

Maxime S : En gymnastique on fait des ATR et du trampoline, c'est super bien !

Lilou S : A la gymnastique il y a la poutre, l'ATR et le trampoline . On peut faire des figures sur la poutre et le trampoline. Avant de faire la réception, on peut faire une figure comme un demi-tour.

Bastien : Les chants de Noël c'était cool. C'était rigolo le lutin de la calèche.

Jade : A la gym je fais des roues et des jambes tendues. Fred a quand même fait la grenouille même s'il avait mal à la jambe ! Et le maître aussi ! Tout le monde a rigolé !

Nathaël : Au sport, j'ai sauté au trampoline avec Noah et j'ai enchaîné le demi-tour avec la chandelle.

Lucas : Hier, on a fait la représentation de gymnastique devant les GS/CP et les CM1/CM2. C'était trop cool.

Lowan : La gymnastique c'est bien parce qu'on peut faire des roulades, des chandelles, des ATR et des roues.

Eva : La gym, j'adore ! On peut faire des ATR contre le mur. J'adore ça, et faire des roues.



Roman : Hier, à la gymnastique, c'était trop bien car j'ai fait du trampoline avec Maxime. On a regardé les GS/CP faire des équilibres sur la poutre et les CM1/CM2 faire des ATR contre le mur.

Evan : J'ai hâte d'être vendredi après-midi pour chanter au centre de convalescence.

Noah : J'ai trop aimé fabriquer les Christmas crackers.

Léane : Mardi dernier, on a fait les Christmas crackers avec des rouleaux de carton récupérés. On a mis des bonbons, des jeux d'articulation et des chants de Noël en anglais.

Inès : Je suis contente parce qu'on a fait des Christmas crackers. C'était trop cool !

Camille : On a fait de la gymnastique. On a fait des ATR, des roulades arrières, des roulades avants et du trampoline. On a fait des roues, des demi-ATR, la chandelle. Pour Noël, on a chanté « On en a marre de Noël » et on a fabriqué des Christmas crackers.

CLASSE DES CMI-CM2

Marché de Noël

Méline : Nous avons chanté les chansons que nous avons apprises, des anciennes et des nouvelles.

Elisa : C'était super quand le Père Noël est passé et qu'il nous a donné des papillotes.

Louna : Mon chant préféré c'est "On en a marre de Noël".

Fabio : Mes trois chants préférés sont "On en a marre de Noël", "Le nécessaire" et "Le monsieur qui dort dehors".

Joachim : J'ai bien aimé lire le texte du deuxième Père Noël.

Laura : Mes chants préférés sont "Le monsieur qui dort dehors" et "Noël des enfants du monde".

Piscine, première séance le jeudi 13 décembre

Joachim : J'ai bien aimé la première séance mais le chlore me brûlait les yeux à la fin.

Gabriel : J'aimerais bien être en dauphin.

Alessio : Je suis content, on est avec les CM2 d'Hostun.

Faustine : J'ai bien aimé la première séance et j'espère que je serai dans le même groupe que mes amis.

Camille : J'aimerais bien être avec le maître nageur Florian.

Marine : J'aimerais être en dauphin avec Florian car il est rigolo.

Méline : J'aurais bien aimé faire piscine, ça avait l'air bien.

Marie : J'ai bien aimé quand on a sauté depuis le tapis.

Sacha : J'ai bien aimé passer dans la cage à écureuil.

Evan : J'aime bien nager et descendre le toboggan.

Sport

Mathias : Les trois classes iront dans la salle des fêtes le jeudi 20 pour faire une démonstration de gym avec du trampoline et des figures au sol.

Mehdi : Nous serons par deux et il faudra synchroniser nos figures.

Laura : J'aime bien faire la gym, surtout la synchronisation car c'est plus joli.

Maybelle : Je suis contente de faire de la gym car papa ne veut pas que j'en fasse en dehors de l'école.

Quentin : J'aime bien le trampoline.

Louis : J'aime bien faire la roulade en sport.

Christopher : J'arrive mieux à faire les ATR.

Léane : J'ai hâte de faire le spectacle car j'arrive mieux à faire les roulades arrière.

Petit-déjeuner anglais

Alessio : le mardi 18/12, on a fait un petit-déjeuner anglais et on devait parler anglais.

Elisa : C'était très bon, on a mangé plein de choses.

Laura : Il y avait des oeufs brouillés, du bacon, des saucisses, des tomates, des champignons et des haricots blancs.

Fabio : J'aimerais bien refaire un petit-déjeuner anglais.

Maybelle : J'aimerais beaucoup faire un petit-déjeuner allemand et que la maîtresse nous apprenne à parler allemand.

Marine : J'aimerais bien que ce soit habituel et que l'on fasse cela tous les mardis.

Mehdi : On devait servir un copain.

Joachim : J'aimerais manger comme ça tous les jours.

Christopher : J'aimerais bien refaire un petit-déjeuner anglais à la maison.

Marie : C'était une découverte, je n'avais jamais mangé de bacon, c'était très bon.

Louna : Je n'ai pas l'habitude de manger ça le matin : des tomates et des haricots blancs.

Camille : J'ai adoré manger anglais.

Noé : J'ai l'habitude de prendre un brunch le dimanche.

Méline : On était serveur ou client et on devait inverser.

Gabriel : Même si j'ai beaucoup mangé, j'avais encore faim le midi.

Faustine : On a d'abord mangé le salé alors que d'habitude il n'y a pas de salé à notre petit-déjeuner.

Léane : La maîtresse nous a montré de la vaisselle anglaise.



Mendiants, le mardi 18 décembre, nous avons fabriqué des mendiants de Noël

Quentin : J'ai bien aimé faire des mendiants et les CM2 en avaient fait l'an dernier.

Mathias : J'aimerais en refaire à la maison.

Louis : J'aimerais bien en refaire en dessert pour Noël.

Evan : J'ai bien aimé disposer les amandes.

Léane : J'ai bien aimé et je trouve que c'est facile à refaire à la maison.

Méline : c'est assez simple à faire : du chocolat et des fruits secs.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !!

ARRIVÉE DE NOUVEAUX LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

Grâce au « Plan Bibliothèque » de l'État, la bibliothèque de l'école primaire s'est enrichie de nombreux ouvrages d'une valeur totale de 1500€.

Les enfants sont très heureux de pouvoir découvrir et emprunter de nouveaux livres !

Le « Plan Bibliothèque » est une aide ponctuelle apportée aux écoles rurales peu riches en livres, qui n'ont pas de bibliothèque accessible dans leur village et pour lesquelles les mairies ont investi dans les locaux et/ou les meubles.



En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance



Maëly,

le 14 décembre 2018 au foyer de Pauline FAURE et Simon MARNAS, 13b rue des Charmilles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.

- décès

le 7 décembre, de **Marie Thérèse GOMINSKI, née ROBERT**, 134, chemin Fauchez

le 15 décembre, de **Marthe Gascard, née CLOT**, 6, montée de Royets

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



Nous avons une pensée particulière aussi pour les familles de Michel TONNOIR et Dominique MORIN qui ont été inhumés récemment dans notre cimetière.

RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} Décembre 2002 et le 31 Décembre 2002 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date. Voici le numéro de téléphone pour obtenir des informations sur un dossier :

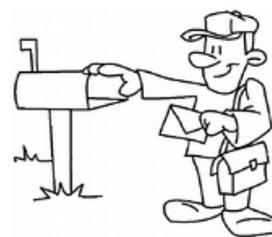
Plateforme Administrés : Tél : 04 37 27 25 07

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi : 8h - 12h00 / 13h30 – 16h30 et le Vendredi : 8h00 – 11h30

En vous connectant à mon.service-public.fr, vous pourrez réaliser cette formalité.

LA POSTE - DISTRIBUTION DU COURRIER

Les administrés sont invités à mettre ou remettre (car cela s'est effacé avec le temps) tous les noms et prénoms des personnes composant le foyer sur les boîtes aux lettres afin d'éviter tous soucis lors de la distribution assurée par les agents contractuels.



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME - VACCINATIONS - ADULTES ET ENFANTS

Vous pouvez vous faire vacciner gratuitement à partir de 6 ans.

De 13h à 15h	Sans rendez-vous Espace santé du CCAS 42 rue Palestro ROMANS
9 janvier	
6 février	
6 mars	

Pensez à votre carnet de santé. Les vaccins (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Hépatite B, Rougeole, Oreillons, Rubéole) sont fournis. Renseignements : Espace santé – Tel 04 75 71 37 36

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Pour rappel, la combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont verts. Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique. Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent : le compostage individuel, le broyage et le paillage, la déchetterie.

L'Agglo

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT - TARIFS 2019

Conformément à la délibération du conseil Communautaire du 12 octobre 2018, les tarifs de collecte des eaux usées seront les suivants pour 2019 :

	Tarifs HT
Abonnement annuel / part fixe	18.34 €
m3 assainis	1,134 €/m3

Pour information, voici quelques chiffres représentant la compétence « Assainissement » pour notre commune :

Linéaire de réseaux d'eaux usées	16 955 m
Linéaire de réseaux unitaires	3 777 m
Linéaire total de réseaux assainissement	20 732 m
Nombre de regards	523
Nombre de postes de refoulement	5

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Présents : POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, FORIEL Laurent, MORIN Claire,

Excusé(s) : MILLON Cédric, CRON Lionel,

Absent : RIQUET Guy

URBANISME - MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le taux de la taxe d'aménagement de 3.20 % était resté inchangé. A compter du 1^{er} janvier 2019, toute construction sera imposée à 4.5 % sur l'ensemble du territoire communal.

PERSONNEL – AGENT NON TITULAIRE – AVENANT N° 2 AU CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DU POSTE D'AGENT TECHNIQUE À TEMPS NON COMPLET

Suite à la délibération du 26 octobre 2018 modifiant le temps de travail hebdomadaire du poste non permanent à temps non complet d'Adjoint Technique 2^{ème} classe de 12.53 H (12 h 32 min.) hebdomadaires annualisées, une précision sur l'indice de rémunération est apportée.

L'agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut en référence au 2^{ème} Echelon du grade d'adjoint technique, soit IB 348. Un avenant au contrat de travail sera rédigé

PERSONNEL – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DE L'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^{EME} CLASSE

Suite à la délibération du 26 octobre 2018 portant modification du temps de travail hebdomadaire de l'adjoint technique territorial à temps non complet, cette opération nécessite la création d'un nouveau poste à 27 h 27 min./hebdomadaires. Ceci requiert un délai minimum de deux mois.

Cette modification ne prendra effet qu'à compter du 1^{er} janvier 2019

.....

L'arrivée de Lionel CRON modifie les membres présents.

Présents : POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, FORIEL Laurent, MORIN Claire, CRON Lionel,

Excusé(s) : MILLON Cédric,

Absent : RIQUET Guy

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

L'article L. 2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales attribue au Conseil Municipal la décision de création, d'extension ou de translation d'un cimetière. Dans les communes rurales, les conseils municipaux bénéficient dans tous les cas de la liberté de créer ou d'agrandir les cimetières, quelle que soit la distance entre ceux-ci et les habitations, sous réserve du respect des règles d'urbanisme.

Le cimetière actuel, d'une contenance de 1 330 m² environ, ne peut suffire aux besoins d'une commune de 578 habitants, où la moyenne des décès, d'après le nombre constaté pendant chacune des cinq dernières années, est de 3.4.

Une procédure de reprise de concessions abandonnées a été lancée le 26 octobre 2017 sur 5 concessions. Considérant que, sur l'année 2018, 4 concessions nouvelles ont été vendues et qu'il reste, à l'heure actuelle, 4 concessions disponibles, son agrandissement est donc indispensable.

Il est décidé l'agrandissement du cimetière par l'annexion d'une partie du terrain nu appartenant à la Commune d'une superficie de 230 m² environ, et inscrit au plan cadastral sous le n° 341 de la section B.

COMMUNE D'HOSTUN – CONVENTION KID'O'MINO 2018/2020

Afin de soutenir les activités de l'association « Familles Rurales de Jaillans et des Communes avoisinantes » au travers de son Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) : Kid'O'Mino., une convention de gestion avait été mise en place en 2017 définissant les obligations réciproques de chacune des parties et dans la continuité des objectifs en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur les temps extra-scolaires. Les cinq communes (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et La Baume d'Hostun) s'étaient engagées à verser à l'association, pour son accueil de loisirs, une participation financière globale de 34 094 € (dont la subvention Contrat Enfance Jeunesse de la CAF calculée selon le nombre d'heures réalisées par enfant et par commune. Cette convention étant échue, il est proposé de la renouveler pour la période de 2018 à 2020 selon les mêmes termes.

VALENCE ROMANS AGGLO – CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET DE DÉFRAIEMENT DU LOCAL MIS À DISPOSITION DU POINT JEUNES

Dans le cadre des activités réalisées par les services « Jeunesse » et suite au transfert de compétence du 1^{er} avril 2007, il est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération « Valence Romans Agglo » le local d'accueil des services périscolaires, espace situé sous la mairie pour l'accueil du Point Jeunes. La convention relative au défraiement du local arrivant à échéance le 31 décembre 2017, il convient de la renouveler pour 2018. De plus, il est proposé de passer une convention d'occupation précaire et révocable de locaux entre Valence Romans Agglo et la commune. Celle-ci est consentie à titre gratuit à compter du 1^{er} janvier 2018.

LOI NOTRE – TRANSFERT COMPÉTENCE EAU POTABLE – DEVENIR DE NOTRE SERVICE - AVIS SUR LE PROJET DE FUSION ENTRE LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE ROCHEFORT SAMSON ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'HERBASSE

a. Un contexte réglementaire

La Loi NOTRe du 7 août 2015 rend obligatoire le transfert de la compétence eau potable aux Communautés d'Agglomération au 1er janvier 2020.

Après des échanges entre l'Assemblée nationale et le Sénat, la Loi du 3 août 2018 a apporté deux assouplissements dans l'application du transfert de la compétence eau potable prévu par la Loi NOTRe.

Le premier assouplissement ne concerne que les Communautés de Communes et donne la possibilité aux communes de reporter ce transfert au 1er janvier 2026.

Le deuxième assouplissement concerne les Syndicats d'eau potable. Ces derniers peuvent subsister dans le cas où ils sont présents sur 2 EPCI à fiscalité propre. Les EPCI à fiscalité sont alors en représentation substitution au sein des Syndicats. Toutefois, les EPCI à fiscalité propre ont la possibilité de se retirer du Syndicat au 1er janvier de l'année qui suit la date du transfert de la compétence après avis de la commission départementale de la coopération intercommunale et autorisation du représentant de l'Etat.

Les autorités compétentes en matière d'eau potable et Valence Romans Agglo doivent organiser le transfert de la compétence eau potable pour le 1er janvier 2020.

LES 20 ACTEURS DE L'EAU POTABLE



Les Autorités Organisatrices disposant de la compétence sur le territoire de Valence Romans Agglo

Les 20 collectivités

- Barcelonne,
- Bourg-de-Péage,
- Bourg-lès-Valence,
- Châteaudouble,
- La Baume-d'Hostun,
- Miribel,
- Montrigaud,
- Montvendre,
- Mours-Saint-Eusèbe,
- Peyrus,
- Portes-lès-Valence,
- Romans-sur-Isère,
- SIE Barbrières-Besayes,
- SIE de la Veauve,
- SIE L'Herbasse,
- SIE Plaine de Valence,
- SIE Rochefort-Samson,
- SIE Saint-Vincent-Charpey,
- SIE Sud Valentinois,
- Valence.

b. Une organisation territoriale

Localement et sur le Territoire de Valence Romans Agglo, 20 Autorités organisatrices exercent actuellement la compétence eau potable :

- 13 Communes,
- 4 Syndicats dont les communes sont exclusivement sur Valence Romans Agglo,
- 3 Syndicats dont les communes sont au moins sur 2 EPCI à fiscalité propre dont le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse.

L'organisation du transfert devra prendre en compte les spécificités de chaque structure actuellement compétente.

c. Des enjeux multiples

Les enjeux de la compétence eau potable sont multiples et primordiaux pour les usagers :

Des enjeux d'ordre organisationnel et technique

- ⇒ Sécuriser la production et la distribution de l'eau potable,
- ⇒ Maîtriser les pertes en eau,
- ⇒ Assurer un service de proximité et de qualité pour les usagers consommateurs,
- ⇒ Maintenir une politique de gestion patrimoniale optimisée,
- ⇒ Disposer d'une organisation notamment humaine en adéquation avec ces enjeux.

Des enjeux d'ordre économique

- ⇒ Maîtriser la tarification de l'eau,
- ⇒ Gérer au mieux le budget annexe...
- ⇒ ...tout en conservant des marges de manœuvre suffisantes pour permettre les investissements nécessaires.

La Commune étudie au mieux avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort Samson l'éventualité d'une fusion avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse.

ÉLECTRIFICATION – RACCORDEMENT AU RÉSEAU BASSE TENSION POUR ALIMENTER UNE CAMÉRA POUR LA SOCIÉTÉ AREA

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a reçu la demande de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité basse tension pour alimenter une caméra pour la société AREA, située route des Charbonnières.

Ce projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme. La part non subventionnée sera recouverte en direct par le SDED auprès du demandeur avant la mise en service définitive.

SALLE POLYVALENTE – TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE – CONSULTATION DES ENTREPRISES – DÉCLARATION LOTS INFRUCTUEUX

La consultation des entreprises a été lancée pour les travaux cités en objet. Dix-neuf dossiers ont été reçus. N'ayant reçu aucun ou peu de réceptions de dossiers, les lots n° 4 «Menuiseries extérieures et intérieures – Serrurerie » et n° 7 « Electricité » ont été déclarés infructueux. Une nouvelle consultation est lancée.

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2018

Présents : PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MORIN Claire, RIQUET Guy, MILLON Cédric

Excusé(s) : POURROY Ivan qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel, GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – ATTRIBUTION DES MARCHÉS 1 – 2 – 3 – 5 ET 6

Suite à la consultation des entreprises, M. Florent PATOIS, maître d'œuvre, a présenté le rapport d'analyse des offres des lots n° 1 – 2 – 3 – 5 et 6.

Conformément au règlement de consultation, les offres seront jugées selon les critères suivants :

- Mémoire technique (moyens, méthodologie, réf. (60%)
- Prix de la prestation (homogénéité des prix unitaires et montant.

Les marchés sont attribués pour :

- le lot n° 1 à l'Entreprise DIDIER Pierre et Fils pour un montant de 33 053.32 € HT
- le lot n° 2 à l'Entreprise RENOV'TRAITE pour un montant de 34 731.44 € HT avec l'option de 1 805.85 € HT
- le lot n° 3 à l'Entreprise SAPEC pour un montant de 4 843.34 € HT
- le lot n° 5 à l'Entreprise MEFTA-BELOT pour un montant de 13 966.64 € HT
- le lot n° 6 à l'Entreprise DUPONT pour un montant de 7 812.54 € HT

BUDGET COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE (MARCHÉ DE NOËL)

Une subvention exceptionnelle de 728.00 € correspondant aux droits perçus sur les emplacements des exposants du marché de Noël est versée au Comité des Fêtes et d'Animation de La Baume d'Hostun.

RD 532 – CALIBRAGE ENTRE EYMEUX ET LA BAUME D'HOSTUN – VALIDATION DU PROJET – ENQUÊTE PUBLIQUE

La réalisation du giratoire au carrefour des RD 532 et 325A permettant l'accès à l'échangeur de l'A49 est en cours d'achèvement. Cet aménagement devait initialement se poursuivre fin 2019 par la construction du giratoire des Fauries au carrefour des RD 532 et 325.

En effet, suite à notre délibération du 7 février 2018 et à la réunion du 12 avril 2018, il a été validé que, pour le rétablissement du chemin des Buissonats et de l'accès privé des familles SALAMO et MORIN supprimé dans le cadre du projet, il serait créé une contre-allée le long de la RD 532 se reliant à la voirie communale dénommée « Rue des Lauriers ». Le carrefour entre la RD 325 et la « Rue des Lauriers » ont fait l'objet d'une étude afin d'en assurer la sécurité et la lisibilité pour l'ensemble des usagers.

A ce titre, la procédure d'acquisitions foncières amiable a donc été initiée. Chacun des propriétaires impactés par le projet a été contacté afin d'acquérir les terrains nécessaires à cet aménagement. Mais, compte-tenu des difficultés rencontrées sur certaines acquisitions foncières, notamment sur le secteur des Fauries, certains propriétaires fonciers ne répondant pas aux notifications faites ou refusant de vendre, le Conseil Départemental a décidé que ce projet fera l'objet d'une enquête publique réalisée conformément à l'article L. 110.-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Cette procédure administrative aura pour conséquence un rallongement substantiel des délais de réalisation.

RD 532 – CALIBRAGE ENTRE EYMEUX ET LA BAUME D'HOSTUN – VALIDATION DU PROJET – ACCÈS AUX PROPRIÉTÉS DE « GRANGE VIEILLE »

Le projet de calibrage entre Eymeux et la Baume d'Hostun supprime l'ensemble des sorties des voies communales et privées sur la RD 532 et notamment l'accès à la propriété SYLVESTRE, située 521 Route Nationale.

Sur ce point, un accord entre le Département et les propriétaires a été validé et le découpage des parcelles a été réalisé.

Un nouvel accès à partir de la RD 125 sera créé pour accéder aux propriétés CLOP et SYLVESTRE avec une zone de retournement. Au terme de ces travaux, le Conseil Départemental transfèrera ce nouveau chemin dans le domaine public de la commune et nous devons donc en assurer son entretien.

La séance est clôturée par la signature des élus présents

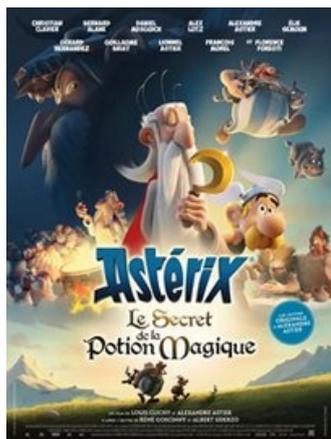
Prochaine réunion du Conseil le Mercredi 23 janvier à 20 h

Le mot des Associations

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le vendredi 4 janvier** :



→ à 17h30 **ASTERIX - LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE**

Date de sortie 5 décembre 2018 (1h25min)
Réalisé par Louis Clichy et Alexandre Astier
Avec Bernard Alane, Christian Clavier, Guillaume Briat, etc.
Genre Animation, famille

Synopsis et détails (à partir de 3 ans)

À la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le Secret de la Potion Magique...



→ à 20h **MAUVAISES HERBES**

Date de sortie 21 novembre 2018 (1h40min)
Réalisé par Kheiron
Avec Kheiron, Catherine Deneuve, André Dussollier, etc.
Genre Comédie

Synopsis et détails

Waël, un ancien enfant des rues, vit en banlieue parisienne de petites arnaques qu'il commet avec Monique, une femme à la retraite qui tient visiblement beaucoup à lui. Sa vie prend un tournant le jour où un ami de cette dernière, Victor, lui offre, sur insistance de Monique, un petit job bénévole dans son centre d'enfants exclus du système scolaire. Waël se retrouve peu à peu responsable d'un groupe de six adolescents expulsés pour absentéisme, insolence ou encore port d'arme. De cette rencontre explosive entre « mauvaises herbes » va naître un véritable miracle.

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

Prochaines séances le mercredi 6 février avec « Spider-man : new generation » et « L'incroyable histoire du facteur Cheval »

Art Floral

Comité des fêtes



Si vous souhaitez aider à la décoration florale du repas des anciens du village, vous pouvez venir samedi 12 janvier à 9h à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun. L'équipe habituelle de l'art floral vous y accueillera avec plaisir.

Club des Jeunes retraités Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités à participer **le vendredi 18 janvier** à midi au repas "sanglier et galette". Le repas sera suivi des activités habituelles.

Veillez vous inscrire pour cela auprès de Colette et René EYNARD (04 75 48 43 81) **au plus tard le 13 janvier.**



Comité des fêtes

Une année de festivités s'achève et une autre toute aussi riche débute. Les membres du Comité des Fêtes ainsi que l'équipe présidentielle souhaitent à tous les habitants de la Baume une très belle année 2019. Tous espèrent vous croiser lors des différents événements afin de partager, tous ensemble, des moments festifs.

Comme chaque année, la fête des Laboureurs aura lieu le week-end des 9 et 10 mars, il est déjà temps d'entamer les préparatifs ! Aussi, les présidents, Cédric et Armelle Millon, vous donnent rendez-vous **tous les vendredis à partir du vendredi 11 janvier à 20h30** sur l'estrade de la salle des fêtes pour la **confection des fleurs**. N'hésitez pas à venir. L'ambiance est chaleureuse et "gourmande" !

L'équipe présidentielle 2019 :

Présidents : Armelle et Cédric MILLON

Vice-présidents : Bernadette et Bernard BRIQUET

Dauphins : Amélie et Laurent FORIEL

Bacchus : Thérèse et Mourad BOUALOUANI

Association de Parents d'Élèves



L'Association de Parents d'Élèves vous invite à son **Loto de l'école** qui aura lieu le **samedi 16 février à 20h** à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez des cartons, n'hésitez pas à solliciter des parents d'élèves que vous connaissez !

Bibliothèque d'Hostun

Programme des bébés lecteurs : animation libre et gratuite pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte les mercredis suivants de 10h à 11h à la Bibliothèque d'Hostun.

Mercredi 16 janvier

Mercredi 13 février

Mercredi 13 mars

Mercredi 10 avril

Mercredi 12 juin



Séjour de l'enfant à l'école

Les Pas Pressés

Programme des randonnées pédestres et raquettes des mardis de janvier et février :

Date	Lieu	Public	Départ	Dénivelé	Durée	Type	Organisateur
08/01	Serre du Sâtre Le Faz 38	Tout	8h30	200m	4h	Raquettes	Jean Nivon : 04 76 64 58 79
15/01	Les Hauts de Chatuzange	Tout	8h30	200m	4h	Pédestre	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
15/01	Carri – Serre Plumé	Tout	8h30	400m	5h30	Raquettes	Jacques.ribon@wanadoo.fr
22/01	De Gervans à Larnage	Tout	8h30	400m	4h45	Pédestre	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
22/01	Fontaine de Pétouse Presles 38	Tout	8h30	300m	4h	Raquettes	Jean Nivon : 04 76 64 58 79
29/01	De St Appolinard à Chevière	Tout	8h30	400m	5h	Pédestre	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
29/01	Le Gros Martel Méaudre 38	Tout	8h30	450m	5h	Raquettes	Jacques.ribon@wanadoo.fr
05/02	Le Cul de la Drôme-Livron	Tout	8h30	faible	4h	Pédestre	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
05/02	Patente Le Faz 38	Tout	8h30	350m	5h	Raquettes	Jacques.ribon@wanadoo.fr
12/02	Lac des meinettes Sécheras 07	Tout	8h30	300m	4h30	Pédestre	Jeannot Robert et Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
12/02	Rando du Musée Vassieux 26	Tout	8h30	300m	5h30	Raquettes	Jacques.ribon@wanadoo.fr
19/02	Chemin des feuilles Vassieux 26	Tout	8h30	260m	4h	Raquettes	Jacques.ribon@wanadoo.fr

À noter : L'Assemblée Générale des Pas Pressés aura lieu le 16 Janvier 2019 à 20h30 à la salle de la Fontaine à Hostun.

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Dates	1 ^{ère} Messe		2 ^{ème} Messe
Samedi 5 janvier	18h BARBIÈRES		
Dimanche 6 janvier <i>(Quête pour les Églises d'Afrique)</i>	10h45 CHATUZANGE suivi des vœux du curé		
Samedi 12 janvier	18h St DIDIER		
Dimanche 13 janvier	9h EYMEUX <i>(fête des Laboureurs)</i>	10h45 CHATUZANGE	
Vendredi 18 janvier	18h30 BESAYES Soirée de prière pour l'Unité des Chrétiens		
Samedi 19 janvier	18h HOSTUN		
Dimanche 20 janvier	9h BESAYES <i>(fête des Laboureurs)</i>	9h St VINCENT <i>(fête des Laboureurs)</i>	10h45 CHATUZANGE
Samedi 26 janvier	18h JAILLANS		
Dimanche 27 Janvier	9h BARBIÈRES <i>(fête des Laboureurs)</i>		10h45 CHATUZANGE
Site Internet de la paroisse : www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr			

Maison paroissiale St Pierre : 17, chemin de Cénizier 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Tél : 04 75 47 40 01 / mail : secretariat.saintpierre26@gmail.com

www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr

Permanence les mardis, jeudis et samedis de 9h à 11h

Père Stéphane Nguyen :

Tél : 06 11 35 80 57 / mail : stephane.nguyen@hotmail.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

**Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h**

**Mercredi
de 16h à 19h**

**Vendredi
de 11h à 16h30**

**Samedi
de 9h à 12h**

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :
**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :
Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

**Prochaine
Vie Communale
mi-février**

Dates à retenir :

4 janvier : Cinéma

11 janvier : 18h30 Voeux du Maire

11 janvier : Préparation de la Fête des Laboureurs (tous les vendredis)

12 janvier : Art Floral

13 janvier : Repas des Anciens

18 janvier : Club des Jeunes Retraités + repas «sanglier-galettes»

23 janvier : Conseil Municipal

6 février : Cinéma

16 février : Loto de l'École

17 février : Visite Patrimoine - Pays d'Art et d'Histoire

9-10 mars : Fête des Laboureurs

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

Du jeudi 10 Janvier

au mercredi 16 janvier inclus.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06 10 32 15 57

BONNE ANNÉE 2019 À TOUS !!!

"Petit geste pour l'environnement du début d'année :

**N'oubliez pas de rapporter votre sapin en déchetterie
(des sacs à sapin sont à votre disposition)."**